

Les chefs de culte s'invitent au collège

LAÏCITÉ | Tous les responsables religieux ont rencontré les élèves d'un établissement parisien, ce mardi, pour les 120 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État. Une initiative rarissime.

Thomas Poupeau

SUR L'ÉCRAN du smartphone de Haim Korsia, un clip du chanteur sénégalais Ismael Lô apparaît. Lair de « Tajabonne » — ode au Nouvel An musulman — retentit. Le grand rabbin de France observe son auditoire, une poignée d'élèves du collège Maurice-Utrillo, porte de Clignancourt (Paris XVIII^e). « C'est beau », souffle Miradi, 14 ans. « Écoutez la chanson la Femme sans haine. Il dit que toutes les femmes sont des reines... Vous aussi êtes des reines », lance Haim Korsia, avant de s'éclipser.

Joli au revoir après une discussion d'une heure, ce mardi matin, entre des adolescents de cet établissement en REP (réseau d'éducation prioritaire) et tous les chefs de culte de France, exceptionnellement réunis pour la Journée nationale de la laïcité.

Pour deviser avec des ados sur ce principe édicté il y a cent vingt ans, par la loi de séparation des Églises et de l'État, un gros casting : Vincent Jordy, vice-président de la Conférence des évêques de



Bien sûr que oui ! » De son côté, Christian Krieger explique qu'un changement structurel s'opère dans des Églises protestantes : « Ce n'est pas juste toléré. On le fait ! »

« Il y a des embrouilles entre vous ? »

D'apparence anodine, un tel débat est « essentiel », juge Carol Saba, porte-parole des orthodoxes, rappelant qu'il « ne pourra pas se tenir dans beaucoup de pays du monde ». Ce dont a conscience Julie Benetti, rectrice de Paris. « La laïcité est un principe de liberté qui protège les croyances de chacun. » Mais au sein de l'école — « un espace neutre » —, elle a un but : « Qu'aucune d'entre elles n'impose des règles dont vous ne voulez pas ! »

À propos de la République, une question fuse : « En quoi vous sentez-vous français ? » En sous-texte, le débat sur le regard de foi chez certains, qui placerait la loi de Dieu au-dessus du reste. « Il n'y a aucune tension entre mon identité religieuse et mon identité française », répond Christian Krieger, résumant l'avis de ses collègues. Je suis alsacien, pasteur, et français. »

Dans l'assistance, Souhayb, 11 ans, n'en perd pas une miette. Mais une question le taraudé. « J'ai toujours entendu que les religions ne s'entendaient pas », nous souffle-t-il. Alors il se lance : « Il y a des embrouilles entre vous ? » Chems-eddine Hafiz jette un œil au rabbin, puis raconte un épisode survenu aux JO, quand « trop d'athlètes » ont voulu aller dans la mosquée aménagée. « C'est le rabbin qui nous a prêté un bout de sa synagogue. Et tout le monde a pu prier ! »

Paris (XVIII^e), ce mardi. L'évêque orthodoxe M^e Dimitrios Ploumis (à gauche) et le grand rabbin de France, Haim Korsia (au centre), n'ont étudié aucune question et ont même donné quelques conseils musicaux.

France : Chems-eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris ; Antony Boussemart, coprésident de l'Union des bouddhistes ; Christian Krieger, patron des protestants ; Dimitrios Ploumis, chef des évêques orthodoxes, accompagné de Carol Saba, leur porte-parole ; et Haim Korsia. Un rendez-vous réussi aux caméras, sujet sensible obligé.

« Est-ce que la loi empêche des pratiques religieuses ? » entame Hanaël. « Non, le génie de cette loi autorise à pratiquer sa religion, mais elle encadre ce qui peut causer le trouble à l'ordre public. Comme les prières de rue : vous demandez l'autorisation à la préfecture, qui aide à ce que cela se passe bien », répond le

rabbin. « L'objectif est de ne pas gêner l'autre, question de respect », abonde le représentant musulman.

Une question brûle les lèvres des intervieweurs en herbe : quid du port des signes ostentatoires ? Selon une étude récente, une majorité de jeunes y sont favorables dans les établissements scolaires, au contraire de la population générale.

La tactique bouddhiste
« Pourquoi les femmes sont-elles obligées de porter le voile ou la perruque dans certaines religions ? » lance Hanaël. Des sourires. « Chez les orthodoxes, c'est une trace du passé », reconnaît Dimitrios Ploumis. Même son de cloche pour le catholique Vincent Jordy. « Si les femmes portaient le voile à l'église il y a longtemps, aujourd'hui on trouve cela bizarre », expli-

que-t-il, indiquant qu'il n'y a « aucune obligation ». En Islam, c'est « une question de pudeur », note Chems-eddine Hafiz, assumant de s'opposer à son interdiction dans l'espace public en raison de la « liberté de conscience » que promeut la loi de 1905.

Les enfants poussent les religieux dans leurs retranchements. « Êtes-vous dans l'obligation de marier deux personnes de même sexe ? » demande Miradi, élève de 4^e. « Nous, on a réglé la question : pas de mariage du tout ! » sourit Antony Boussemart, chef de file des bouddhistes. Moins évident ailleurs. « Dans notre religion, la famille, c'est un homme et une femme, qui font des enfants », répond Chems-eddine Hafiz. C'est important pour nous. Mais souvent, on reçoit des homosexuels qui nous demandent : Suis-je encore musulman ?



Chems-eddine Hafiz, le recteur de la Grande Mosquée de Paris.

Des gobelets en carton pas franchement écolos

Le gouvernement veut reporter à 2030 l'interdiction d'y incorporer du plastique, faute d'alternative.

Frédéric Mouchon

QUAND VOUS AUREZ fini de lire cette phrase, 600 gobelets jetables auront échoué à la poubelle en France. Soit 150 chaque seconde ! Face à cette pollution massive, l'Europe a décidé, dès 2019, de mettre le holà, en demandant aux États membres de supprimer les produits en plastique à usage unique.

Motif invoqué : le niveau de maturité technologique des gobelets sans plastique « reste globalement insuffisant pour envisager un déploiement à grande échelle ». La

loi stipulait que, si c'était le cas, il fallait repousser la date d'interdiction et nous ne faisons que respecter les termes de la loi », indique une conseillère du ministre délégué chargé de la Transition écologique, Mathieu Lefèvre.

Sur les 1,5 milliard de gobelets consommés chaque année en France, l'immense majorité sont doublés de plastique à l'intérieur pour être étanches. « Le logo bleu et rouge avec une tortue indique qu'il contient du plasti-

que, décrypte Axèle Gibert, experte en déchets au sein de France Nature Environnement (FNE). Ce type de gobelet bimatière est très difficilement recyclable. »

Des industriels paresseux
Selon FNE, moins de 1 % des gobelets mis à la poubelle bénéficient d'une seconde vie après être passés dans une usine de recyclage. « Je m'étonne que le gouvernement souhaite reporter cette interdiction car les industriels

ont eu plus de six ans pour s'y préparer, pointe Axèle Gibert, et quantité de start-up ont anticipé et proposent des alternatives sans plastique. »

Spécialiste du recyclage des polymères, la chercheuse Sophie Duquesne met en garde contre l'utilisation des termes « biosourcé » ou « biodégradable » : « Même quand le produit est fabriqué à base d'amidon ou d'éléments végétaux, la formule contient encore souvent des additifs à base de pétrole. »

Plutôt que de chercher à concevoir des contenants jetables garantis sans plastique, l'association Zéro Waste milite pour que les Français y renoncent. « La loi a prévu que les vendeurs de boissons à emporter proposent une tarification plus basse à un client qui viendrait avec son propre récipient réemployable », rappelle l'association.

« La meilleure solution, c'est de venir avec sa propre tasse au travail », abonde Sophie Duquesne.